

# **Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean**

Projet de minicentrale hydroélectrique de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini  
Processus de préconsultation

## **Séance de validation des résultats de la préconsultation**

Tenue au Centre sportif de Girardville  
Le 25 octobre 2012

## **Compte rendu**

par :



2240, rue Montpetit, 2<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec)  
G7X 6A3

## TABLE DES MATIÈRES

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2. PRÉSENTATION DE LA VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION.....	1
3. QUESTIONS ET ÉCHANGES.....	2
4. PAUSE .....	7
5. ATELIER D'ÉCHANGES – LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	8
6. PLÉNIÈRE.....	8
7. FIN DE LA RENCONTRE .....	8

### ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation : <i>Validation des résultats de la préconsultation</i>
ANNEXE 4	Résultat détaillé de l'atelier d'échanges

## **1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

La réunion débute à 19 h 05.

M. André Delisle, l'animateur, souhaite la bienvenue aux participants à la séance de validation des résultats de la préconsultation dans le cadre du projet de minicentrale hydroélectrique de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini. La liste des participants est présentée à l'annexe 1.

Il donne la parole à M. Denis Taillon, porte-parole et président de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean (ci-après la Société).

M. Taillon souligne qu'il lui fait plaisir de retrouver les citoyens pour cette dernière étape du processus de préconsultation. Il met en évidence l'ampleur du travail accompli depuis le 30 mai. Il souhaite conclure l'exercice de façon positive.

M. Delisle présente l'ordre du jour de la séance, joint en annexe 2. L'objectif de la soirée de validation, souligne-t-il, est de faire rapport de ce qui est ressorti du processus de préconsultation amorcé en mai 2012. Les citoyens peuvent ainsi valider la justesse des résultats par rapport à ce qui s'est réellement déroulé. M. Delisle note que la deuxième partie de la séance permettra de présenter les moyens que la Société propose pour assurer la continuité des communications avec les citoyens.

## **2. PRÉSENTATION DE LA VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION**

M. Taillon poursuit avec la présentation de la validation des résultats de la préconsultation. Les points suivants sont abordés :

- Les objectifs de la démarche
- Les invitations et communications
- Des activités participatives
- Les sujets abordés
- Des résultats tangibles
- Des engagements clairs
- Les prochaines étapes
- Les outils de communication proposés

La présentation se trouve à l'annexe 3.

### 3. QUESTIONS ET ÉCHANGES

M. Delisle invite les citoyens à prendre la parole et à commenter les résultats présentés.

INTERVENANT 1	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Vous prévoyez que le réservoir augmentera le niveau de l'eau sur une distance de 7 kilomètres en amont du barrage.</i></p> <p><i>Dans le cadre du projet de minicentrale Minashtuk, le promoteur avait promis de respecter l'environnement et de ne pas dépasser les niveaux d'eau prévus. Toutefois, les niveaux d'eau ont été dépassés pendant plusieurs années. Cela représentait un danger pour les riverains.</i></p> <p><i>Comment pouvons-nous nous assurer que vous respecterez vos engagements à cet effet?</i></p>	<p>Marc Morin : Nous prévoyons effectivement un léger rehaussement du niveau d'eau sur une distance de 7 kilomètres. Toutefois, nous ne considérons pas qu'il s'agit d'un réservoir puisque l'eau n'est pas emmagasinée.</p> <p>Nous ne pouvons pas nous positionner quant au projet que vous mentionnez. En ce qui concerne notre projet, puisqu'il s'agit d'un promoteur public, nous devons nous assurer de respecter nos engagements. Pour permettre aux riverains de s'en assurer, nous publierons les données liées au niveau d'eau et au débit en continu sur notre site internet.</p>
<p><i>La technologie du « ballon gonflable » utilisée dans d'autres projets similaires semble être défailante et cause beaucoup d'érosion pour les riverains en aval du projet. Que comptez-vous faire pour prévenir ce type de situation?</i></p>	<p>Marc Morin : Nous effectuerons un suivi rigoureux afin de nous assurer de la bonne fonctionnalité de nos infrastructures.</p>
<p><i>Pourquoi les prévisions financières sont-elles présentées sur une période de 25 ans, alors que le contrat avec Hydro-Québec est d'une durée de 20 ans?</i></p>	<p>Denis Taillon : Le contrat avec Hydro-Québec est renouvelable pour une seconde période de 20 ans. Toutefois, nos experts en finances nous recommandent de nous limiter à des prévisions de 25 ans, puisque des prévisions au-delà de cet horizon ne seraient pas réalistes.</p>

<b>INTERVENANT 1</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Puisque le projet créera un réservoir plus important d'eau, et donc de glace en saison hivernale, cela engendra-t-il des amoncellements de glace plus importants et des dégâts plus considérables lors des épisodes d'embâcles?</i>	Marc Morin : Un des principaux facteurs responsables est la formation de frasil. La 11 <sup>e</sup> chute génère une quantité importante de frasil en saison hivernale, ce qui crée d'importantes épaisseurs de glace. Le projet permettra de diminuer la formation de frasil, et donc de réduire l'épaisseur de la glace formée. Les embâcles devraient donc moins causer de dégâts.
<i>Les travaux dans la rivière seront responsables d'un certain apport sédimentaire. Or, en aval du projet, la rivière Mistassini est la source d'eau potable de nombreux citoyens. Comment comptez-vous vous assurer de la qualité de cette eau?</i>	Marc Morin : La conception préliminaire prévoit des bassins de décantation pour limiter l'apport de sédiments à la rivière. Par ailleurs, de nombreuses normes sont en vigueur pour s'assurer de veiller à la préservation de la qualité de l'eau lors des travaux. Nous veillerons à les respecter.

<b>INTERVENANT 2</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Un rapport de la Corporation LACtivité Pêche Lac-Saint-Jean (CLAP) a-t-il été produit quant au bassin au pied de la 11<sup>e</sup> chute?</i>	Sylvain Lacasse : Non, aucun rapport à cet effet n'a été produit par la CLAP. Toutefois, plusieurs inventaires de la faune aquatique ont été menés lors de la réalisation de l'étude d'impact.
<i>Dans l'étude d'impact, on parle de la présence de meunier et de corégone. Il y a aussi du doré jaune à cet endroit.</i>	Sylvain Lacasse : En effet, nous avons aussi identifié du doré jaune à cet endroit.
<i>Qui a réalisé ces inventaires?</i>	Sylvain Lacasse : Des biologistes engagés à titre de consultants par le promoteur ont réalisé ces inventaires.
<i>Où le Parc Écotouristique sera-t-il situé?</i>	Denis Taillon : Le Parc sera situé sur l'île.
<i>Y a-t-il des risques que les résidences situées en amont soient inondées?</i>	Marc Morin : Aucune accumulation d'eau n'est prévue puisqu'il s'agira d'une minicentrale au fil de l'eau.
<i>Qu'advient-il si un bris d'équipement survient et qu'il cause des dommages aux résidences?</i>	Marc Morin : En fonction de la loi, si un bris d'équipement survient et qu'il cause des dommages à autrui, le propriétaire des équipements devra en assumer les conséquences.
<i>Qui produira l'étude à venir sur les vibrations et quand sera-t-elle rendue disponible?</i>	Marc Morin : Nous sommes en discussion avec le même consultant. Nous réfléchissons présentement à la façon de traiter cet enjeu.
<i>La vérification sera-t-elle faite à savoir s'il y a un impact des vibrations sur les puits artésiens?</i>	Marc Morin : Oui, des experts en sautage se pencheront sur la question.

<b>INTERVENANT 3</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Nous comprenons qu'il s'agit d'un projet évolutif. En tant que riverains et que municipalités hôtes, nous souhaitons être informés avant les médias des grandes décisions. Cela nous dérange de constater d'importantes modifications au projet dans les journaux, sans en avoir été informés.</i>	Denis Taillon : Nous prenons bonne note de votre commentaire.

<b>INTERVENANT 4</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>En 2001, le projet proposé était de 10 mégawatts. En 2012, nous sommes à 18,3 mégawatts. Est-ce que les changements climatiques permettent une production hydroélectrique plus importante?</i>	Marc Morin : Non, la raison est qu'à l'époque, les projets de 10 mégawatts et moins n'étaient pas assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.
<i>Est-il possible que la ouananiche puisse franchir la 11<sup>e</sup> chute?</i>	Sylvain Lacasse : Non, il s'agit de la limite naturelle de montaison.

<b>INTERVENANT 5</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Si le contrat avec Hydro-Québec est d'une durée de 20 ans, pourquoi présentez-vous les retombées sur une période de 25 ans?</i>	Denis Taillon : Nous pourrions exploiter la minicentrale pour une période de 40 ans. Nous avons conclu une première entente avec Hydro-Québec pour 20 ans, et cette entente sera renouvelable pour une seconde portion de 20 ans. Par la suite, le bail sera résilié et les infrastructures retourneront au gouvernement. Nos spécialistes en finances nous ont toutefois conseillé de ne pas faire de prévisions au-delà de 25 ans.

<b>INTERVENANT 5</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Dans ce cas, si vous souhaitez faire preuve de transparence, vous devriez vous limiter à une période de 20 ans, puisque c'est la période qui est sûre pour l'instant.</i>	
<i>Dans le modèle de l'Institut de la statistique du Québec utilisé pour définir les retombées économiques du projet, l'écotourisme local a-t-il été considéré?</i>	Denis Taillon : Non, il s'agit d'un modèle à l'échelle macro.
<i>Il s'agit d'un calcul très hypothétique, qui internalise les bénéfices et qui externalise les pertes. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un site sauvage. L'impact du projet sera probablement inverse à celui qui est prévu : il nuira probablement à l'écotourisme local.</i>	



#### **4. PAUSE**

M. Delisle invite les participants à revenir après une courte pause pour la tenue d'un atelier d'échanges. Cet atelier permettra de demander aux participants leur avis sur la question des modes de communication pour la poursuite des échanges. Une courte présentation sera réalisée avant de débiter l'activité.

## **5. ATELIER D'ÉCHANGES – LES OUTILS DE COMMUNICATION**

M. Delisle invite les participants à prendre place autour des tables d'échanges. Il donne la parole à M. Denis Taillon. Ce dernier présente brièvement les dernières diapositives de la présentation en annexe 3. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

- Les objectifs de l'atelier d'échanges
- Les objectifs des outils de communication
- Les outils de la communication

M. Delisle remercie M. Taillon pour sa présentation. Il invite les participants à entamer l'atelier d'échanges. Les participants sont dispersés aux deux tables de la salle.

## **6. PLÉNIÈRE**

M. Delisle invite les représentants citoyens de chacune des deux tables d'échanges à présenter les résultats des discussions. Ces résultats sont présentés en annexe 4.

## **7. FIN DE LA RENCONTRE**

M. Delisle remercie les gens pour leur participation. Il souligne la collaboration exceptionnelle des participants.

M. Taillon remercie bien sincèrement les participants. Pour la Société, c'est un nouvel exercice qui se complète. M. Taillon considère que la Société ressort grandie de cet exercice. Il souligne les engagements pris au cours de la période de préconsultation. Il note que tout sera mis en œuvre pour les respecter, afin de conserver la confiance établie et de respecter le lien créé entre la Société et le milieu.

M. Taillon souligne l'importance d'écouter les recommandations des participants et de tenter de les respecter. Il juge que collectivement, la Société a bien respecté ses engagements, tout comme l'ont fait les citoyens.

Le projet sera bien intégré et, selon M. Taillon, les travaux de la préconsultation seront une contribution précieuse à cette intégration.

Fin séance 21 h 05

Julie Malo-Sauvé, rapporteuse

**Annexe 1  
Liste des participants**

## **PRÉSENCES À LA SÉANCE DE VALIDATION DU 25 OCTOBRE 2012**

### **Participants**

Mme Pauline Bolduc, municipalité de Girardville  
M. Robert Bouchard, citoyen de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Carl Boudreault, citoyen de Girardville  
M. André Côté, municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Denis Desmeules, municipalité de Girardville  
M. Vital Doucet, municipalité de Girardville  
Mme Dolorès Doucet, citoyenne de Girardville  
M. Serge Dufour, municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Denis Fortin, citoyen de Dolbeau-Mistassini  
M. Gilles Granal, citoyen de Girardville  
M. Réjean Launière, vice-président du conseil d'administration de la Société  
Mme Anne-Marie Lemieux, Société de Gestion Env. de Dolbeau-Mistassini  
Mme Françoise Lemieux, citoyenne de Girardville  
M. Denis Paré, citoyen de Girardville  
M. Michel Perreault, municipalité de Girardville  
M. Jacques Potvin, trésorier du conseil d'administration de la Société  
M. Louis Potvin, journal Le Quotidien  
M. Daniel Prévost, municipalité d'Albanel  
Mme Jeanne Savard, municipalité de Girardville  
M. Normand Schmitt, municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Jules Simard, journal Nouvelles Hebdo  
M. Daniel Tremblay, municipalité Notre-Dame-de-Lorette

### **Pour la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean**

M. Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration (SECDULSJ)  
M. Marc Morin, directeur général (SECDULSJ)  
M. Sylvain Lacasse, coordonnateur de l'étude d'impact (AECOM)  
M. Alexandre Gauthier, agent de liaison communautaire et animateur en ateliers d'échanges (SECDULSJ)  
Mme Karine Paul, adjointe administrative (SECDULSJ)

### **Pour *Transfert Environnement***

M. André Delisle, animateur  
M. Benoît Théberge, animateur en table ronde  
Mme Julie Malo-Sauvé, animatrice en table ronde et rapporteuse

**Annexe 2**  
**Ordre du jour**



## **PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE LA 11<sup>e</sup> CHUTE DE LA RIVIÈRE MISTASSINI**

### **Séance de validation des résultats de la préconsultation**

**Jeudi 25 octobre 2012**

**19 h à 21 h**

---

#### **ORDRE DU JOUR**

18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
19 h	Ouverture de la séance
19 h 15	Présentation de la validation des résultats
19 h 40	Questions des participants sur le rapport de préconsultation
20 h	Pause
20 h 10	Présentation des moyens de communication
20 h 20	Ateliers d'échanges
20 h 40	Plénière
21 h	Remerciements et clôture de la soirée

**Annexe 3**  
**Présentation :**  
**Validation des résultats de la préconsultation**



## Plan de la présentation

### La conclusion de la préconsultation

- ❑ Les objectifs de la démarche
- ❑ Les invitations et communications
- ❑ Des activités participatives et les sujets abordés
- ❑ Des résultats tangibles et des engagements clairs
- ❑ Les prochaines étapes

### QUESTIONS ET ÉCHANGES

### PAUSE

- ❑ Les outils de communication proposés

### ATELIER D'ÉCHANGES

2



## À l'écoute des citoyens

Objectifs

Invitations

Contenu

Résultats

Communication

### Une préconsultation pour :

- ❑ Informer la communauté sur le projet
- ❑ Connaître les préoccupations et les suggestions des participants
- ❑ Valider et compléter l'évaluation des impacts
- ❑ Améliorer les divers aspects du projet



4



## Pour une participation active et représentative

Objectifs

Invitations

Contenu

Résultats

Communication

### Plus de 250 personnes invitées

1. La population régionale
2. Les acteurs du milieu susceptibles d'être intéressés par le projet
3. Les représentants municipaux
4. Les médias régionaux

6



## Pour une participation active et représentative

Objectifs	Invitations	Contenu	Résultats	Communication
<b>Moyens déployés</b>		<b>Dates</b>		
Rencontres individuelles avec l'agent de liaison communautaire		Tout au long du processus		
Communiqués de presse				
Annonce du processus de préconsultation		21 mai 2012		
Bilan des activités :				
- Séance d'information		31 mai 2012		
- Atelier 1		22 juin 2012		
- Atelier 2		7 septembre 2012		
Article, publicité dans les journaux et avis aux médias régionaux		Dans les deux semaines avant l'annonce du processus		
Lettre d'invitation		Une semaine avant l'annonce du processus		
Rappels téléphoniques		3 jours avant chacune des activités		
Site internet		Systématiquement mis à jour		



## Une démarche structurée

Objectifs	Invitations	Contenu	Résultats	Communication
-----------	-------------	---------	-----------	---------------

### La séance d'information et de consultation

#### Date

30 mai 2012

#### Objectifs

- Présenter le projet
- Présenter le processus de préconsultation
- Noter les commentaires et suggestions des participants

#### Document remis

Fiche d'information  
Présentation



9

## Une démarche structurée

Objectifs	Invitations	Contenu	Résultats	Communication
-----------	-------------	---------	-----------	---------------

### L'atelier 1 : Raison d'être et infrastructures

#### Date

19 juin 2012

#### Objectifs

- Présenter la raison d'être du projet
- Présenter les infrastructures proposées
- Noter les commentaires et suggestions des participants
- Susciter les échanges

#### Document remis sur place

Fiche de travail 1  
Présentation



10

## Une démarche structurée

Objectifs	Invitations	Contenu	Résultats	Communication
-----------	-------------	---------	-----------	---------------

### L'atelier 2 : Impacts et mesures d'atténuation

#### Date

6 septembre 2012

#### Objectifs

- Présenter les impacts appréhendés
- Présenter les mesures d'atténuation envisagées
- Noter les commentaires et suggestions des participants
- Susciter les échanges

#### Document remis sur place

Fiche de travail 2  
Simulations visuelles  
Présentation



11

## Une démarche structurée

Objectifs	Invitations	Contenu	Résultats	Communication
-----------	-------------	---------	-----------	---------------

### Séance de validation des résultats

#### Date

25 octobre 2012

#### Objectifs

- Présenter le rapport de préconsultation
- Valider les résultats auprès des participants
- Expliquer le processus de prise en compte
- Susciter les échanges

#### Document remis sur place

Rapport préliminaire de préconsultation  
Présentation

12

## Une démarche structurée

Objectifs    Invitations    **Contenu**    Résultats    Communication

Une participation soutenue

Activité	Présences	Citoyens	Autres
Séance d'information	44	37	7
Atelier 1	55	41	14
Atelier 2	24	9	15
Séance de validation (nombre d'inscriptions)	45		
<b>Total provisoire</b>	<b>168</b>	<b>87</b>	<b>36</b>

13



## Les sujets abordés

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Le financement et les retombées socio-économiques

- ❑ Modalités de financement et d'emprunt du projet
- ❑ Prévisions financières à long terme
- ❑ Création d'emplois et formation des travailleurs
- ❑ Termes du contrat avec Hydro-Québec
- ❑ Utilisation des surplus et fonctionnement des fonds dédiés
- ❑ Coût du projet

15

## Les sujets abordés

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Les infrastructures du projet

- ❑ Gestion des débits
- ❑ Emplacement du pont interrives et de la ligne électrique
- ❑ Chemins d'accès
- ❑ Concept et gestion du Parc écotouristique
- ❑ Aspect visuel de la minicentrale et intégration à l'environnement

16

## Les sujets abordés

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Les impacts du projet

- ❑ Aspect visuel de la chute
- ❑ Impact sonore lors des travaux de construction et de l'exploitation
- ❑ Évolution des risques d'embâcles
- ❑ Impacts sur le poisson et la végétation riveraine
- ❑ Déboisement et reboisement

17

## Les sujets abordés

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Les impacts du projet (suite)

- ❑ Stabilité des rives et risque d'érosion
- ❑ Hauteur du niveau d'eau en amont et impact sur le banc de sable utilisé comme plage au Domaine Paré
- ❑ Achalandage, circulation et accès au site
- ❑ Modalités de surveillance et de suivi environnemental

18





## Les résultats tangibles

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Les interventions en cours

- ▣ Transmission des questionnements quant à l'utilisation des fonds générés
- ▣ Transmission à Hydro-Québec des recommandations quant à la ligne électrique
- ▣ Production d'une fiche synthèse des impacts du projet sur le poisson et la pêche
- ▣ Résumé de la gestion des débits et des valeurs retenues
- ▣ Élaboration d'une simulation visuelle de la paroi dynamitée
- ▣ Évaluation de l'impact des changements climatiques
- ▣ Démonstration de l'absence d'impact sur le débit sédimentaire en aval
- ▣ Réajustement du tracé de circulation pour un transit par Notre-Dame-de-Lorette
- ▣ Relocalisation du pont du bras est en amont

### Les interventions à venir

- ▣ Analyse du bruit et des vibrations
- ▣ Ajustement du mode de gestion des niveaux et du banc de sable

20

## Des engagements clairs

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

- ▣ Transparence dans les communications
- ▣ Mise en place d'un suivi privilégié avec les riverains
- ▣ Mise à niveau des chemins d'accès, entretien et restauration, une fois les travaux terminés
- ▣ Implantation d'un Parc écotouristique dans le respect des orientations régionales et des préoccupations locales
- ▣ Amélioration continue du projet

21

## Les prochaines étapes

Objectifs    Invitations    Contenu    **Résultats**    Communication

### Étapes de réalisation

Dépôt de l'étude d'impact finale	Décembre 2012
Examen public du BAPE	Printemps 2013
Décret d'autorisation	Automne 2013
Construction	2014
Début de l'exploitation de la minicentrale	2015
Ouverture publique	2016

22



## Les outils proposés



24

## Pour une communication efficace

### Les objectifs de l'atelier d'échanges

- Évaluer l'efficacité des outils proposés
- Choisir les outils de communication les plus appropriés
- Déterminer des modalités qui répondent aux besoins des citoyens
- Considérer les suggestions des citoyens quant aux moyens de communication

25



## Pour une communication efficace

Les moyens de communication avec le milieu		
Objectifs	Outils proposés	Commentaires, modalités de fonctionnement et pistes d'amélioration
• Informer la population de l'avancement des travaux	Agent de liaison communautaire	
	Centres de documentation	
• Écouter le milieu et favoriser la rétroaction	Ligne téléphonique	
• Démontrer qu'elle répond avec diligence si un problème survient	Site internet interactif	
• Démontrer qu'elle respecte ses engagements	Infolettre	
• Établir des canaux d'échanges privilégiés	Rencontres publiques annuelles	
• Afficher ses réalisations à titre de promoteur communautaire responsable	Suivi privilégié avec les riverains du projet	
	Comité de suivi	

## Pour une communication efficace

Les moyens de communication avec le milieu					
Outils proposés	Commentaires, modalités de fonctionnement et pistes d'amélioration	Évaluation ( 1 à 10 )			Total
		Table 1	Table 2	Table 3	
Agent de liaison communautaire					
Centres de documentation					
Ligne téléphonique					
Site internet interactif					
Infolettre					
Rencontres publiques annuelles					
Suivi privilégié avec les riverains du projet					
Comité de suivi					
Autres					

**Annexe 4**  
**Résultat détaillé de l'atelier**  
**d'échanges**

<b>Atelier d'échanges – 25 octobre 2012</b>				
<b>Projet de minicentrale hydroélectrique de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini</b>				
<b>Les moyens de communication avec le milieu</b>				
<b>Outils proposés</b>	<b>Commentaires, modalités de fonctionnement et pistes d'amélioration</b>	<b>Évaluation ( 1 à 10 )</b>		
		<b>Table 1</b>	<b>Table 2</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Agent de liaison communautaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devrait être mieux publicisé</li> <li>- Devrait être mieux informé et permettre de mettre les citoyens en contact avec les personnes clés plus rapidement</li> <li>- Présence importante</li> <li>- Répond bien aux questions</li> </ul>	8	8	8
<b>Centres de documentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence questionnée puisque tout est sur Internet</li> <li>- Peu de gens les utilise</li> <li>- Importance d'un lieu physique représentant la Société dans la municipalité hôte</li> <li>- Mieux diffuser leur localisation</li> </ul>	2	0	1
<b>Ligne téléphonique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préférence pour le contact avec l'agent de liaison, qui est bien informé</li> <li>- Outil avantageux pour les problèmes fréquents</li> <li>- Facilite le traitement rapide de demandes, questions ou plaintes</li> </ul>	6	0	3
<b>Site internet interactif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indispensable</li> <li>- Très utilisé, surtout pour la documentation</li> <li>- Relativement accessible</li> <li>- Devrait être interactif lors de la construction, c'est-à-dire permettre les échanges et une rétroaction rapide sur les commentaires, demandes ou plaintes formulés par le public</li> </ul>	7	9	8
<b>Infolettre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devrait être envoyée par la poste et par courriel</li> <li>- Utile pour avoir de l'information d'une source sûre</li> <li>- Une diffusion large est nécessaire lors de nouveaux développements</li> </ul>	9	6	7,5
<b>Rencontres publiques annuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devrait avoir lieu deux fois par année en phase de construction</li> <li>- Outil important</li> <li>- Permet le suivi des travaux et d'effectuer des bilans collectifs</li> <li>- Devrait aborder l'utilisation des surplus générés</li> <li>- Permet la surveillance</li> </ul>	9	10	9,5
<b>Suivi privilégié avec les riverains du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer qui est riverain</li> <li>- Est aussi important que le comité de suivi</li> <li>- Répond à l'importance d'informer les riverains avant la conduite de travaux ou la diffusion d'information dans les médias</li> </ul>	8	10	10
<b>Comité de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de suivi permanent</li> <li>- Implication importante de l'organisme de bassin versant</li> <li>- Doit rassembler tous les représentants (OBV, municipalités, groupes, riverains, etc.)</li> </ul>	8	10	9